

## Communiqué du C.A. du 12 février 2018

Le conseil d'administration du 12 février avait comme ordre du jour :

- 1) Validation du compte rendu du CA du 4 décembre 2017 (décision attendue)
- 2) Compte de résultat au 31 décembre 2017 (décision attendue)  
Bilan de l'exercice au 31 décembre 2017 (décision attendue)
- 3) Information suite à la rencontre COPIL Mairie du 7 février 2018
  - a) Budget prévisionnel 2018 ajusté
  - b) Tableau de suivi des subventions en prévisionnel 2018
- 4) Développement des points de vue du conseil
  - a) Développement des subventions-subvention d'équilibre
  - b) Produits nouveaux
  - c) Actions sur la masse salariale
  - d) Actions sur les dépenses courantes
- 5) Assemblées générales 2018 et 2019
  - a) Dates
  - b) Politique tarifaire
  - c) Présentation d'un prévisionnel lors de l'AG
- 6) Point sur fourniture téléphonique
- 7) Questions diverses

Nous validons le compte rendu du C.A. du 4 décembre 2017.

Notre maison finit cette année avec un déficit de 31 863 €.

Notre décision d'augmenter les tarifs des activités n'a pas encore d'impact. L'entretien et les fluides sont désormais à notre charge et viennent alourdir nos charges.

Nous avons déjà décidé de ne pas renouveler le poste de Miche LARRECQ à l'accueil.

La commissaire aux comptes nous a encore, cette année, adressé une alerte. Nous souhaitons vivement trouver des solutions plus positives que la réduction des charges salariales envisagées.

Pour cela nous mandatos notre directrice pour étudier toutes nouvelles ressources possibles ainsi que l'éventualité d'un ou plusieurs licenciements économiques et de leur impact sur les ressources générées par les activités.

La rencontre avec l'élue au contrôle de gestion de la vie associative nous a confirmé le soutien de la Commune et de ses services. Nous sollicitons une subvention d'équilibre (du montant du déficit) en plus de notre subvention de fonctionnement annuelle.

Il nous faut également solliciter davantage tous les acteurs publics (Métropole, Région, Département..).

Il faut que nous réfléchissions tous ensemble aux économies à réaliser, aux ressources que nous pouvons mettre en place et aux moyens.

Nous décidons que l'assemblée générale de 2019 se fera plus tôt dans l'année, c'est-à-dire fin mars ou mi-avril ce qui nous permettra d'être en adéquation entre l'année civile et la saison en cours de fonctionnement.

La commission communication travaille actuellement sur la plaquette. Nous avons trouvé une personne qui nous accompagne bénévolement.

Aix, le 24 mai 2018